

2013/5954 - Attribution de subventions de fonctionnement d'un montant global de 1 500 euros à des associations étudiantes pour l'organisation de divers projets et manifestations. (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 25/11/2013, p. 2464)

Rapporteur : M. ARRUE Jean-François

(Adopté.)